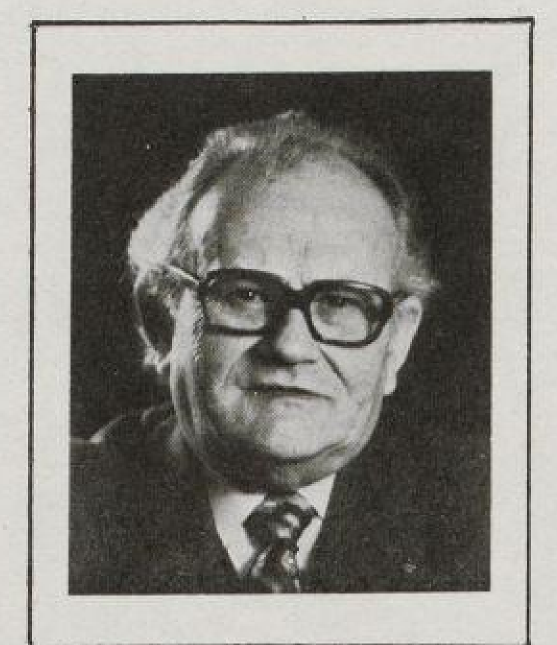


CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 et 11 MARS 1973

(Scrutin de ballottage)

Jean PRIMET

Candidat de l'Union de la Gauche et de tous les Démocrates

Suppléant : **Marcel DUGAS**

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Je vous remercie de la très large confiance que vous avez bien voulu m'accorder dès le premier tour. Vous avez ainsi manifesté votre volonté d'en finir avec la néfaste politique pratiquée par la majorité actuelle. Son représentant dans la circonscription n'a obtenu que 31% des suffrages exprimés ; la volonté de changement est donc majoritaire.

Il faut que la victoire des forces démocratiques du 1er tour se renforce dimanche prochain. Un seul moyen : voter pour le candidat de l'Union de la Gauche et de tous les Démocrates.

Ainsi pourront se réaliser pour vous, sur la base du Programme Commun, vos aspirations à vivre mieux dans une Ardèche prospère et heureuse.

Jean PRIMET

- La Fédération Socialiste de l'Ardèche remercie les Électrices et Électeurs qui ont accordé leur confiance à ses candidats SERRE et ALAIZE, permettant une progression remarquable des suffrages socialistes.

Pour le 2me tour elle appelle ces électeurs à voter massivement pour les candidats de l'Union de la Gauche pour le Programme Commun.

Jean PRIMET et Marcel DUGAS

Pour le changement, toutes les voix socialistes doivent être là le 11 Mars.

La Fédération Socialiste de l'Ardèche

Vu : le candidat

Typo-Offset Coste Aubenas